



FLASH

INFO

septembre
2020

LE MOT DU MAIRE

Vous venez de recevoir dans votre boîte à lettres le flash-info de rentrée qui nous permet de vous communiquer les principales informations communales.

Le virus circule toujours et quotidiennement de nouveaux cas sont à déplorer.

PROTEGEONS NOUS et RESPECTONS les gestes barrières. De ce fait, nous organisons une nouvelle distribution gratuite de masques sur les deux communes déléguées.

Notre commune bouge, les travaux se succèdent, ce qui engendre quelques désagréments pour nous tous.

A Chaix l'effacement de réseau se poursuit; après la route de Fontenay, c'est au tour de la route de Velluire.

La Station d'épuration d'Auzay doit être mise en service en octobre.

Le parc éolien de la plaine d'Auzay en est au stade de bétonnage des socles.

Les travaux de voirie vont commencer début octobre.

Et bien sur, les finitions autour du nouveau pont ouvert à la circulation depuis le 7 Août et dont l'inauguration est prévue le **Samedi 24 octobre à 11H**, où je compte sur votre présence à tous.

Dans l'enveloppe vous trouverez également un sondage sur l'avenir du Bar Restaurant fermé depuis peu.

Bonne rentrée à tous.

ÉCOLE

❖ Situation le jour de la rentrée :

Classe	Nombre d'élèves	Enseignant	Atsem
Ecole 1.2.3. Soleil : Direction Mélissa MERIENNE / 02 51 51 89 84			
TPS-PS-MS	16 (3 PS et 13 MS)	Mélissa MERIENNE	Claudia GROSSIAS
GS-CP	19 (13 GS et 6 CP)	Béatrice BOUSSEMARY	Emilie CLION
CP-CE1	20 (9 CP et 11 CE1)	Marie PINSARD	
Ecole Magellan : Direction Aurélien NIVET / 02 51 51 91 64			
CM1	17	Virginie NIVET	
CE2-CM2	24 (13 CE2 et 11 CM2)	Aurélien NIVET	

IMPORTANT

Votre enfant est né en 2018,
merci de vous rapprocher
de l'école ou de la mairie
pour son inscription.

❖ Vacances scolaires :

Vacances Toussaint 2020		Vacances Noël 2020		Vacances hiver 2021	
Début	Reprise	Début	Reprise	Début	Reprise
Samedi 17 octobre	Lundi 2 novembre	Samedi 19 décembre	Lundi 4 janvier	Samedi 20 février	Lundi 8 mars

TRAVAUX 2020

- ❖ Réfection de la voirie entrée de Chaix, route d'Auzay.
- ❖ Traitement des eaux pluviales avec rénovation de la route, chemin de Brillac à la Darlaise.
- ❖ Remplacement de canalisations pluviales, route de Velluire.
- ❖ Pose de caniveaux bordure, rue de la Raire.
- ❖ Traitement des eaux pluviales, rue de l'église et pose de caniveaux bordure rue Jacques de Maupéou.

INCIVILITÉS...



- ❖ **Les feux de plein air sont interdits** par l'arrêté préfectoral n°12SIDPC-DDTM627.
- ❖ **Les propriétaires d'animaux sont responsables** des nuisances sonores émises par leurs animaux, notamment les chiens.
- ❖ **L'utilisation d'appareils de bricolage ou de jardinage bruyants est réglementée** par l'arrêté préfectoral du 12/07/2013. **Pour le respect de vos voisins et le bien-être de tous**, nous vous demandons de respecter ces horaires : du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30, le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00, et le dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00.
- ❖ L'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 rappelle « **qu'aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage** ».
- ❖ **Il est interdit de stationner sur les trottoirs**, à proximités des écoles comme dans toute la commune et donc d'empêcher la circulation des poussettes, des fauteuils, de gêner la visibilité et la circulation routière, sous peine de contravention.
- ❖ **Il est encore et toujours constaté des dépôts sauvages de déchets et des dégradations dans la commune.**

Une plainte a été déposée en juillet 2020 et l'auteur des faits a été condamné.

SALLES POLYVALENTES

Suite aux difficultés sanitaires des dernières semaines et à la circulaire préfectorale du 13 Août 2020, la location à titre privée des salles polyvalentes n'est plus possible tant que la situation sanitaire ne s'améliore pas.

Les associations peuvent sur réservation se réunir uniquement à la salle polyvalente de Chaix, une décharge devra être signée à chaque occupation de la salle.

COMPOSITION DU BUREAU MUNICIPAL

- ❖ **Dominique GATINEAU** : maire d'Auchay-sur-Vendée, maire délégué d'Auzay.
- ❖ **Pierre-Yves HIDREAU** : 1^{er} adjoint, maire délégué de Chaix :
 - administration générale, affaires sociales et cimetières (**Catherine CÔTE / Marie-Claude TRICHET conseillères déléguées**), vie associative / tourisme et culture (**Michel HERAUD conseiller délégué**), communication (**Aurélien LEFRERE conseiller délégué**), conseiller défense.
- ❖ **Sylvia SUIRE** : 2^{ème} adjointe :
 - vie scolaire et jeunesse, fêtes et cérémonies (**Didier PEUAUD conseiller délégué**).
- ❖ **Joël PIZON** : 3^{ème} adjoint :
 - patrimoine, bâtiments, voirie et agriculture (**Bruno DEBORDE conseiller délégué**), environnement et gestion des salles (**Alain DRAPEAU conseiller délégué**).

DISTRIBUTION DE MASQUES EN TISSUS

Le mercredi 23 septembre 2020 de 18H00 à 20H00 aux salles polyvalentes d'Auzay et de Chaix

			
COLLECTES DE 15H00 à 19H00			
Salle des Œuvres Post Scolaires (OPS) 102 rue de la République 85200 FONTENAY-LE-COMTE			
DÉCEMBRE 2020	FÉVRIER 2021	AVRIL 2021	JUIN 2021
Mercredi 15 et Mardi 21	Jeudi 4 et Mardi 9	Vendredi 9 et Mercredi 14	Mercredi 9 et Mardi 15

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- ❖ Accueil du public à la mairie : Jeudi et Vendredi de 9H00 à 12H00.
Accueil du public à la mairie annexe de Chaix : Lundi et Mercredi de 9H00 à 12H00.
En dehors de ces horaires, accueil possible sur rendez-vous (demande par téléphone au : 02.51.51.82.03 ou par mail à contact@auchaysurvendee.fr en précisant l'objet du rendez-vous).



Mairie
34 rue Jacques de Maupéou, 85200 AUCHAY-SUR-VENDEE
Téléphone : 02 51 51 82 03
Email : contact@auchaysurvendee.fr